



Affiché le 19/10/2017  
Retiré de l'affichage le :  
Signature :

Département du Morbihan  
Arrondissement de LORIENT  
**MAIRIE D'AURAY (56400)**

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 octobre 2017

**Le mardi 17 octobre 2017 à 19 HEURES 00**, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 10 octobre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de M. DUMOULIN Jean, Maire.  
La séance a été publique.

### **Etaient Présents à la présente délibération :**

Monsieur Jean DUMOULIN, Monsieur Gérard GUILLOU, Madame Pierrette LE BAYON, Monsieur Azaïs TOUATI, Monsieur Jean-Claude BOUQUET, Monsieur Jean-Yves MAHEO, Madame Aurélie QUEIJO, Monsieur Joseph ROCHELLE, Madame Françoise NAEL, Monsieur Ronan ALLAIN, Madame Annie RENARD, Madame Marie-Joëlle MIRSCHLER, Monsieur Armel EVANNO, Monsieur Patrick GOUEGOUX, Monsieur Benoît GUYOT, Madame Fabienne HOCHET, Monsieur Maurice LE CHAMPION, Madame Valérie VINET-GELLE, Madame Valérie ROUSSEAU, Monsieur Jean-Michel LASSALLE, Madame Mireille JOLY, Madame Marina LE ROUZIC, Monsieur Laurent LE CHAPELAIN, Madame Joëlle MARTINEAU, Monsieur Jean-Pierre GRUSON, Monsieur Roland LE SAUCE, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur François GRENET, Madame Nathalie BOUVILLE, Madame Emmanuelle HERVIO, Monsieur Yazid BOUGUELLID

### **Absents excusés :**

Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL (procuration donnée à Monsieur Jean-Pierre GRUSON), Monsieur Guy ROUSSEL (procuration donnée à Monsieur François GRENET)

**Secrétaire de séance : Monsieur Benoît GUYOT**

# COMPTE RENDU

~~~~~

## **0- DGS - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2017**

Le Conseil municipal approuve le procès verbal de la séance de Conseil municipal du 19 septembre 2017.

## **1- DF - DECISION MODIFICATIVE N°1, BUDGET PRINCIPAL-EXERCICE 2017**

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (25 voix pour),

8 voix contre :

Madame MARTINEAU, Monsieur GRUSON, Madame POMMEREUIL, Monsieur ROUSSEL, Monsieur LE SAUCE, Madame HULAUD, Monsieur GRENET, Madame HERVIO

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1-2017 pour le Budget Principal de la Ville d'Auray.

## **2- DF - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - REVISION DES MONTANTS CONFORMEMENT A LA DECISION MODIFICATIVE N° 1/2017 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (25 voix pour),

8 voix contre :

Madame MARTINEAU, Monsieur GRUSON, Madame POMMEREUIL, Monsieur ROUSSEL, Monsieur LE SAUCE, Madame HULAUD, Monsieur GRENET, Madame HERVIO

Le Conseil Municipal :

- **REVISE** le montant des Autorisations de Programme ainsi que la répartition des Crédits de paiement (AP/CP) pour tenir compte de l'état d'avancement des différents projets, des décisions ou événements postérieurs au vote du budget primitif et de la décision modificative n°1 de 2017,

- **CALQUE** ces ajustements sur la décision modificative n° 1-2017, soumise au vote du Conseil municipal ce même jour.

- **VOTE** les AP/CP conformément au tableau ci-annexé,

- **APPROUVE** la liste des AP et CP tels que détaillés dans le tableau ci-annexé.

### **3- DF - MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES A PROCÉDURES ADAPTÉES PASSÉS DU 11 MAI 2017 AU 20 SEPTEMBRE 2017**

Le Conseil Municipal :

- **PREND connaissance** des informations présentées.

### **4- DSTS - ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE PEINTURE - ATTRIBUTION**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'accord-cadre à bons de commande avec UNIKALO, l'entreprise ayant présenté l'offre la plus avantageuse, ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

### **5- DSTS - ATTRIBUTION DES MARCHES - ACCORD-CADRES DE FOURNITURES DE QUINCAILLERIE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer les accord-cadres à bons de commande avec les entreprises ayant présenté les offres les plus avantageuses, ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

### **6- DSTS - CHEMIN DE KERNEVEZ - AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour l'abattage d'arbres, et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

## **7- DSTS - PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE : DEMANDE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA SOCIETE ALREENNE DE TIR**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100€ à la Société Alrèenne de Tir.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

## **8- DU - ACQUISITION D'UNE EMPRISE DE 15 M<sup>2</sup> POUR LA RÉGULARISATION DE L'ALIGNEMENT ENTRE LA LIMITE DE PROPRIÉTÉ DE M. ET MME EHANNO ET LE DOMAINE PUBLIC DE LA RUE DE PARC EN ESCOP**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'acquisition de l'emprise de 15 m<sup>2</sup> nécessaire à la régularisation foncière exposée ci-dessus,
- **APPROUVE** la prise en charge par la ville des frais de géomètre afférents au dossier concernant la production d'un document d'arpentage,
- **APPROUVE** la prise en charge par la ville des frais de notaire afférents au dossier ;
- **CONSTATE** l'affectation de ce trottoir à l'usage direct du public ;
- **DISPENSE** d'enquête publique le classement dans le domaine public communal de l'emprise concernée ;
- **PRONONCE** le classement de cette emprise dans le domaine public communal ;
- **DÉSIGNE** l'Étude de Maître CONTE, 33 avenue du Maréchal Foch à Auray, pour la rédaction de l'acte notarié ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette transaction.

## **9- DU - SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA CRÉATION D'UNE SERVITUDE AU PROFIT DE MÉGALIS BRETAGNE (SYNDICAT MIXTE DE COOPÉRATION TERRITORIALE) POUR L'IMPLANTATION D'UNE ARMOIRE DE FIBRE OPTIQUE SUR LA PARCELLE AE N°568 (PARCELLE DE L'ÉCOLE JOSEPH ROLLO)**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention décrite dans l'exposé ci-dessus et tout document permettant la bonne exécution de cette convention.

**10- DU - CESSION GRATUITE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURAY  
QUIBERON TERRE ATLANTIQUE DES PARCELLES AW N° 692 ET 693 SITUÉES À  
TOUL GARROS**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la cession gratuite des parcelles AW n° 692 et 693 au profit de la communauté de commune Auray Quiberon Terre Atlantique,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette transaction.

A 20h05 l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, M. Le Maire lève la séance.